

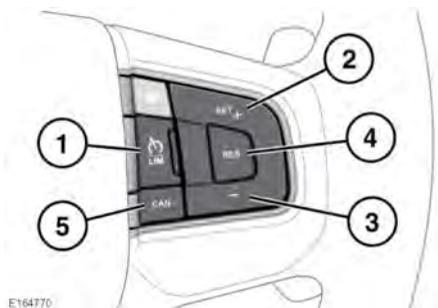
UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

⚠ Dans certaines conditions, comme une descente prononcée, la vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée. Ceci est dû au fait que le frein moteur n'est pas en mesure de maintenir ou réduire la vitesse du véhicule. Le conducteur doit donc intervenir.

Remarque : le régulateur de vitesse n'est pas disponible avec le système de contrôle d'adhérence en descente (HDC) ou lorsqu'un programme spécial Terrain Response a été sélectionné, à l'exception du programme Herbe-Gravillon-Neige (GGS).

Remarque : n'utilisez pas le régulateur de vitesse en conduite tout-terrain.

Le système de régulateur de vitesse est commandé par l'intermédiaire des commandes du volant. Le conducteur peut aussi intervenir à tout moment en freinant ou en accélérant.



1. **LIM** : appuyez sur ce bouton pour passer de l'ASL au régulateur de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume pour indiquer que le régulateur de vitesse est activé. Voir page 74, **RÉGULATEUR DE VITESSE (VERT)**.
2. **SET+** : permet de programmer la vitesse à maintenir ou d'augmenter la vitesse programmée.

Remarque : selon les spécifications du véhicule, la vitesse programmée s'affiche sous la forme d'un repère sur le compteur de vitesse ou est indiquée au format numérique sur l'afficheur de messages. La vitesse programmée peut également apparaître dans l'affichage tête haute (HUD), s'il est activé.

Vous pouvez également augmenter la vitesse de croisière en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée, appuyez sur le bouton pour régler et maintenir la nouvelle vitesse et relâchez la pédale d'accélérateur.

Remarque : le régulateur de vitesse ne peut être activé qu'à une vitesse supérieure à 30 km/h (18 mi/h).

3. Appuyez sur (-) pour réduire la vitesse programmée.
 4. **RES** : appuyez sur ce bouton pour reprendre la vitesse programmée.
- ⚠** **RES** ne doit être utilisé que si le conducteur connaît la vitesse programmée et a l'intention d'y retourner.
5. **CAN** : appuyez sur ce bouton pour annuler, mais garder en mémoire, la vitesse programmée.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse est également désactivé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, que vous positionnez le sélecteur de vitesses sur le point mort (N) ou que vous activez le HDC ou le contrôle dynamique de la stabilité (DSC).

Remarque : si la pédale d'accélérateur est enfoncée pour prendre la priorité sur le régulateur de vitesse pendant plus de 5 minutes, le régulateur de vitesse se désactive.